

ATTENTION !!!

A partir du mois d'octobre, les randonnées de ACF reprennent les horaires d'hiver, à savoir :
Rendez-vous 8h45 - Départ randonnée 9h00

Samedi 5 octobre 2024

**Au départ de la base départementale d'Olhain
parking "Bellevue" (voir plan)**

Journée complète comprenant deux randonnées.

9h00 : départ de la rando de 11 km vers le château d'Olhain,

12h00 : repas selon deux formules :

1/ tiré du sac sur l'aire de pique-nique,

2/ self-service (plat du jour environ 10€00).

13h00 : départ de la rando de 8 km dans la forêt d'Olhain.

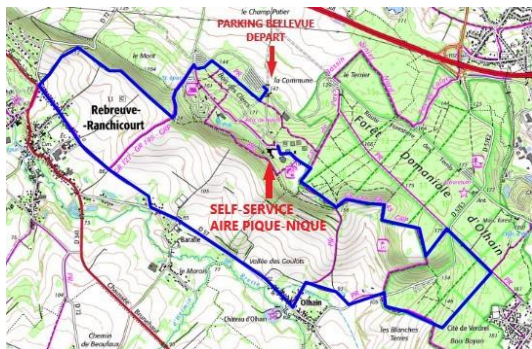
Rendez-vous à 8h45 - Départ randonnée à 9h00

Départ covoiturage : 8h10.

Les consignes de sécurité seront rappelées avant le départ de la randonnée.

En cas d'alerte météo "orange", l'association annulera la randonnée.

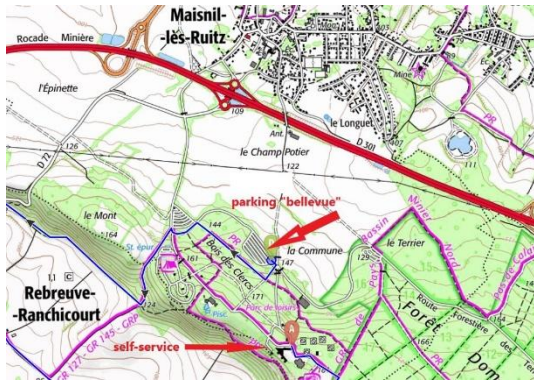
Les équipements recommandés sont les suivants : chaussures de marche, bâtons, vêtement de pluie ou chapeau de soleil (selon la météo), gourdes.



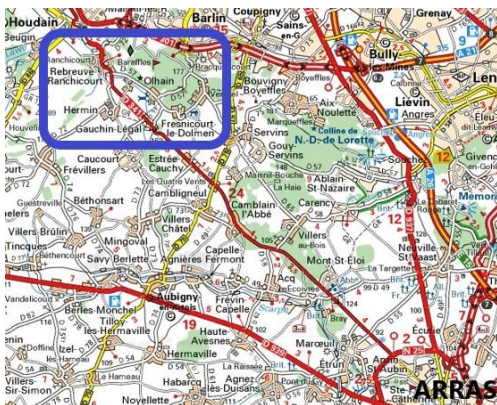
Rando du matin vers Rebreuve-Ranchicourt et le château d'Olhain.



Rando de l'après-midi dans la forêt d'Olhain.



De la rocade minière, prendre la sortie "base départementale"
 A l'entrée de la base départementale, aller jusqu'au deuxième parking "Bellevue".



Les communes concernées par cette randonnée sont :
Rebreuve-Ranchicourt : environ 1000 rebreuvoises et rebreuvois.
Fresnicourt-le-Dolmen : environ 760 fresnicourtoises et fresnicourtois.

La base départementale d'Olhain :

Au commencement était... le bois des Clercs, à Maisnil-lès-Ruitz.

En 1973, le Département du Pas-de-Calais veut gommer l'image grisonnante d'un territoire miné par son héritage charbonnier, il crée alors Le parc départemental d'Olhain. Ce parc, propriété du Département, s'étend sur les communes de Fresnicourt-le-Dolmen, Maisnil-lès-Ruitz et Rebreuve-Ranchicourt.

Il occupe depuis maintenant 50 ans, une place remarquable dans le paysage des acteurs du tourisme et des loisirs de plein air. Cet écrin de verdure de 470 hectares, dont 300 gérés par l'ONF, constitue incontestablement un poumon vert inestimable à proximité de territoires à forte population. Cet équipement public et populaire est effectivement très ancré territorialement : 70 % des visiteurs sont originaires du Pas-de-Calais et pour une grande majorité du Pôle Métropolitain de l'Artois (650000 hab. soit 45% de la population départementale).

Avec 700 000 visiteurs par an, le parc d'Olhain occupe, en termes de fréquentation, le deuxième rang régional. Il participe aussi au rayonnement et à la promotion du Pas-de-Calais par l'accueil de

visiteurs venus de toute la France comme de l'étranger.

Depuis son lancement, le lieu, qui a résisté aux sirènes de la privatisation (Center Parcs dans les années 2000) n'a pas cessé de se diversifier avec le soutien du Département du Pas-de-Calais : parcours de filets suspendus, piste de luge 4 saisons, golf miniature paysagé, parcours VTT, course d'orientation, marche nordique, randonnée pédestre, golf 9 trous, piscine de plein air... le Parc possède aussi depuis octobre 2022, son belvédère. Une tour qui offre une vue à couper le souffle sur le Bassin minier, les collines de l'Artois et les Monts des Flandres. Cet équipement unique qui culmine à 221 mètres propose une tyrolienne de 564 mètres pour une vitesse maximale à 85 km/heure.